



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

**REPRISE DE L'ACCUEIL DANS LES MJD DE PARIS ET LE POINT
D'ACCÈS AU DROIT DU TRIBUNAL JUDICIAIRE**

A compter du 4 juin 2020,

La MJD Paris nord-est, la MJD Paris Nord-ouest et la MJD Paris-sud, et le Point d'accès au droit du tribunal judiciaire de Paris:

- réceptionnent les appels téléphoniques et les mails
- assurent la délivrance d'une 1^{ère} information juridique
- organisent la prise de rendez-vous avec les professionnels du droit et les juristes des associations (pour des rendez-vous téléphoniques ou des RV en présentiel, selon les intervenants)

Les informations juridiques sont délivrées gratuitement notamment dans les domaines du :

- droit de la famille
- droit du travail
- droit du logement
- droit des étrangers et de l'accès à la nationalité française
- droit de la consommation
- droit des victimes et victimes d'infractions pénales ...

Maison de la justice et du droit (MJD) Paris nord-est

15-17 Rue du Buisson-Saint-Louis – 75 010 PARIS

Tel : 01 53 38 62 80 mjd-paris-nord-est@justice.fr - Horaires : 9 H - 12 H 30 / 13 H 30 – 17 H

Maison de la justice et du droit (MJD) Paris nord-ouest

16-22 rue jacques-Kellner – 75 017 PARIS

Tel : 01 53 38 62 80 mjd-paris-nord-ouest@justice.fr - Horaires : 9 H - 12 H 30 / 13 H 30 – 17 H

Maison de justice et du droit (MJD) de Paris Sud

99 rue d'Alleray - 75 015 PARIS

Tel : 01 45 45 22 23 mjd-paris-sud@justice.fr - Horaires : 9 H - 12 H 30 / 13 H 30 – 17 H

Point d'accès au droit du tribunal judiciaire de Paris (ouvert au public)

Parvis du tribunal de Paris – 75 017 PARIS

Tel : 01 87 27 98 05 pad.tgi-paris@justice.fr - Horaires : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

Les conditions de l'ouverture au public des MJD ne sont pas définies.

4.06.2020